



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/CONF.166/PC/24  
13 décembre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITÉ PRÉPARATOIRE DU SOMMET MONDIAL  
POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
Troisième session  
New York, 16-27 janvier 1995  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

#### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire.
3. État des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social :
  - a) Fonds d'affectation spéciale;
  - b) Programmes d'information.
4. Projets de déclaration et de programme d'action qui seront publiés à l'issue du Sommet mondial pour le développement social.
5. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux du Sommet mondial pour le développement social.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire.

### Annotations

Point 1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

À sa deuxième session, en septembre 1994, le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social a adopté l'ordre du jour provisoire de sa troisième session.

Point 2. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire

À sa deuxième session, le Comité préparatoire a adopté la décision 2/2 C, relative à la participation d'organisations non gouvernementales, dans laquelle il a noté avec satisfaction qu'un grand nombre d'organisations non gouvernementales avaient été accréditées auprès du Comité préparatoire et a remercié les organisations non gouvernementales de leur contribution aux préparatifs du Sommet. Il a en outre encouragé les organisations non gouvernementales nationales et internationales à continuer à participer activement aux préparatifs et au suivi du Sommet.

Un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont demandé à être accréditées pour participer au Sommet et à ses préparatifs, et le Secrétariat a évalué les candidatures et formulé des recommandations pour que le Comité préparatoire les examine à sa troisième session.

### Documentation

Note du Secrétariat relative à l'accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire (A/CONF.166/PC/11/Add.2)

Point 3. État des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social

a) Fonds d'affection spéciale

b) Programmes d'information

À sa deuxième session, le Comité préparatoire a adopté la décision 2/2 A, relative au Fonds d'affectation spéciale pour le Sommet mondial pour le développement social, en rappelant la résolution 47/92 de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1992, dans laquelle celle-ci invitait le Secrétaire général à créer un fonds d'affectation spéciale pour le Sommet mondial pour le développement social afin de mobiliser auprès de sources publiques et privées des contributions volontaires destinées au financement des activités supplémentaires nécessaires pour préparer et tenir le Sommet, y compris les réunions préparatoires régionales, ainsi qu'au financement de la participation des pays les moins avancés au Sommet et à ses préparatifs. Le Comité a noté que des contributions au Fonds d'affectation spéciale avaient été reçues de 12 États et a demandé instamment à tous les États, organisations publiques et privées et particuliers de contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale. Le

Secrétariat a mis à jour le compte rendu de la situation du Fonds d'affectation spéciale.

À la même session, le Comité préparatoire a pris note avec satisfaction des activités entreprises par le Département de l'information du Secrétariat quant à la diffusion d'informations sur le Sommet, ses objectifs et les questions qui y seront examinées, ainsi que de la stratégie médias proposée par le Département. Il a pris note également de la participation active des centres d'information des Nations Unies aux activités promotionnelles spéciales et à l'exécution du programme d'information et de la stratégie médias. Il a encouragé le Secrétariat à poursuivre son action en vue d'appeler sur le Sommet l'attention d'un public aussi large que possible, et tous les organismes des Nations Unies à faire une place au Sommet et à ses objectifs dans leurs activités d'information. Le Secrétariat a actualisé les renseignements concernant le programme d'information du Sommet. Dans sa décision 2/2 B, le Comité a pris note des activités entreprises par le Secrétariat dans le cadre des préparatifs du Sommet, y compris, notamment, l'organisation de colloques, séminaires et ateliers sur les questions ayant un rapport direct avec le Sommet. Il a pris note en outre des colloques, séminaires et ateliers organisés par d'autres organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des organismes publics et privés et les a remerciés de leur contribution au processus global de préparation et de suivi du Sommet.

La Commission de planification d'État de la Chine a organisé, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Secrétariat de l'ONU qui dessert le Sommet mondial pour le développement social, un colloque sur le développement social qui s'est tenu à Beijing du 7 au 9 octobre 1994. Le Secrétariat transmettra le rapport de cette réunion au Comité préparatoire à sa troisième session.

Le Secrétariat de l'ONU desservant le Sommet mondial pour le développement social a organisé à Bled (Slovénie), du 28 au 30 octobre 1994, un séminaire sur les dimensions éthiques et spirituelles du progrès social. Le rapport de ce séminaire sera lui aussi transmis au Comité à sa troisième session.

#### Documentation

Note du Secrétariat sur l'état des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social, notamment en ce qui concerne le Fonds d'affectation spéciale et le programme d'information (A/CONF.166/PC/25)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Colloque sur le développement social (A/CONF.166/PC/26)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Séminaire sur les dimensions éthiques et spirituelles du progrès social (A/CONF.166/PC/27).

Point 4. Projets de déclaration et de programme d'action qui seront publiés à l'issue du Sommet mondial pour le développement social

À sa deuxième session, le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social a décidé de prier le Président et le Bureau d'organiser en

/...

octobre 1994 des consultations officieuses intersessions, avec la participation de tous les États. Ces consultations devaient porter sur la déclaration et le programme d'action. Dans la même décision, le Comité a prié le Secrétariat d'établir pour sa troisième session un projet de programme d'action révisé, compte tenu de l'issue des consultations intersessions et des débats de sa deuxième session, ainsi que des documents ayant servi de base à ces débats. Il a en outre prié le Président de poursuivre les consultations sur le projet de déclaration avec les États et organisations régionales intéressées et, sur la base de ces consultations, de proposer un projet de déclaration qui ferait l'objet de négociations à la troisième session du Comité préparatoire. Le Président du Comité préparatoire a établi un projet de déclaration et le Secrétariat un projet de programme d'action que le Comité préparatoire examinera à sa troisième session.

Dans sa décision 2/2 B, adoptée à sa deuxième session, le Comité a pris note avec satisfaction des activités d'appui entreprises au niveau régional, notamment par les commissions régionales. Il a en outre encouragé l'Organisation des Nations Unies et les organisations apparentées, les gouvernements et les organisations et institutions non gouvernementales et intergouvernementales à continuer de prendre des initiatives à l'appui des préparatifs du Sommet, notamment en organisant des séminaires, des ateliers et des colloques. Le Secrétariat transmettra leurs contributions au Comité à sa troisième session.

#### Documentation

Note du Secrétaire général intitulée "Projets de déclaration et de programme d'action qui seront publiés à l'issue du Sommet mondial pour le développement social" (A/CONF.166/PC/L.22)

Notes du Secrétaire général transmettant les contributions des organes, organismes et programmes du système des Nations Unies pour le Sommet mondial pour le développement social (A/CONF.166/PC/20/Add.12 et suivants)

#### Point 5. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux du Sommet mondial pour le développement social

À sa deuxième session, le Comité préparatoire a tenu des discussions officieuses sur l'ordre du jour et l'organisation des travaux du Sommet mondial pour le développement social. Sur la base des débats et consultations qui se tiendront durant la troisième session du Comité sur cette question, le Secrétariat établira un projet d'ordre du jour et d'organisation des travaux du Sommet, qu'il présentera au Comité pour examen.

#### Point 6. Adoption du rapport du Comité préparatoire

À la fin de la troisième session du Comité préparatoire, un rapport sur cette session sera établi et adopté pour communication au Sommet mondial.

-----